



## EMPRUNT, NEOLOGISME ET N'ZASSA DISCURSIF EN FRANCOPHONIE : QUELS RAPPORTS SIGNIFIANT-SIGNIFIÉ ?

BOSSON BRA épouse DJEREDOU  
[jacksonbrakis@yahoo.fr](mailto:jacksonbrakis@yahoo.fr)

Université Félix Houphouët Boigny, Côte D'Ivoire

### RESUME

Dans les études linguistiques des romans africains écrits en langue française, certaines expressions empruntées aux langues africaines sont, en général, considérées comme des emprunts ou des néologismes. La présente étude pose le problème de cette dénomination qui ne prend pas en compte la vraie définition de ces notions d'emprunt et de néologisme dans la limite de leurs utilisations. L'étude a donc pour objectif général de montrer que l'expression la mieux indiquée pour qualifier les emprunts aux langues africaines est le « *N'zassa discursif* ». En effet, le *N'zassa* est un mot en langue ivoirienne qui se révèle comme un concept plus englobant pour caractériser les emprunts aux langues africaines. Le travail revisite les définitions afin d'établir la nuance sémantique entre ces différentes notions d'emprunt, de néologisme et le concept de *N'zassa* discursif. Il s'appuie sur les théories et méthodes d'étude sémantique et pragmatique pour analyser un corpus de discours *n'zassa* et montrer la différence entre ces notions dans leurs rapports signifiant-signifié. Le « *N'zassa discursif* » pouvant être considéré en hypothèse comme un choix esthétique langagier avec ses valeurs énonciatives et ses effets de discours. Les conclusions de l'étude montrent que le « *N'zassa discursif* » est effectivement l'expression qui caractérise dans l'exactitude les emprunts aux langues africaines. Il est donc digne d'intérêt pour l'enrichissement de la langue française et pour le partage des savoirs en francophonie.

**Mots clés :** Emprunt, néologisme, interférence, *n'zassa* discursif, signifiant, signifié.

### ABSTRACT

In linguistic studies of French-speaking African literature, expressions derived from African languages are often considered as borrowings or neologisms. The present study highlights the problem of this denomination, which does not consider the true definition of the notions of borrowings and neologism within the limits of their uses. The general objective of the study is to show that the most appropriate expression to describe borrowings from African languages is "Discursive N'zassa". Indeed, N'zassa is a word in the Ivorian language that emerges as a more encompassing concept to characterize borrowings from African languages. The study examines the definitions to establish the semantic distinctions between these different notions of borrowing, neologism, and the concept of discursive N'zassa to underline the differences in their signifier- signified relationships. The hypothesis is to present "Discursive N'zassa" as a linguistic aesthetic choice with its enunciative values and discursive effects. The study's conclusions show that "Discursive N'zassa" is indeed the expression that accurately characterizes borrowings from African languages and notes that it is worthy of interest for enriching the French languages and for the sharing of knowledge in the Francophonie.

**Keywords:** Borrowing, neologism, interference, discursive N'zassa, signifier, signified.

## INTRODUCTION

Les africains locuteurs de la langue française se retrouvent pour la plupart en situation de bilinguisme. Dans presque toutes leurs conversations en langue française, ils éprouvent la nécessité d'exprimer leurs sensibilités dans leur langue naturelle. Ainsi, devant la contrainte du code linguistique du français qui ignore certaines spécificités langagières africaines, ils opèrent un choix linguistique et esthétique qui s'accommode forcément des réalités sociolinguistiques existantes. On peut donc retrouver dans le discours du locuteur francophone africain, des lexèmes, des expressions de sa langue maternelle, ou même des argots de région, désignés sous le vocable emprunt ou néologisme. Ce mélange du français et des langues africaines reste donc le reflet et la matérialisation de cette société africaine en situation de bilinguisme, et donne un produit qu'on qualifie en langue agni<sup>2</sup> de « *n'azassa* ». Le *N'zassa* étant à l'origine un assemblage harmonieux de morceaux de tissus de couleurs différentes qui acquière une dimension nouvelle : un pagne *n'zassa* avec son esthétique. « Le *N'zassa discursif*, à l'image de ce beau pagne, se présente sous la même forme. Le *N'zassa discursif* est une interpénétration de différentes langues dans un discours » (Bosson 2017 : Le « *N'zassa discursif* » et ses procédés de création).

Cette étude s'appuie sur un corpus d'œuvres romanesques pour poser le problème de la dénomination des discours *n'zassa*. Les dénominations : emprunt et néologisme sont celles connues et utilisées par les linguistes pour qualifier ces expressions endogènes dans les romans africains de langue française. Cette caractérisation pose un problème de sens tel que contenu dans les deux questions de recherche ci-dessous :

- a. Un lexème en langue africaine dans un discours de langue française peut-il, dans l'absolu, être désigné sous l'appellation de néologisme ou d'emprunt ?
- b. Quels rapports signifiant-signifié peut-on établir de l'emprunt, du néologisme et du *N'zassa discursif* ?

Pour répondre à ces questions, le travail aura pour objectifs de montrer d'une part, que le « *N'zassa discursif* » est un concept englobant qui prend en compte toutes les variations de la langue française au contact des langues endogènes ; et d'autre part, qu'il est le mieux indiqué pour caractériser les emprunts aux langues africaines, dans un rapport signifiant-signifié. Il est la matérialisation des modifications que la langue française subit pour s'adapter aux réalités linguistiques endogènes. En hypothèse, on pourrait dire que le *N'zassa discursif* est un choix esthétique langagier avec ses valeurs énonciatives et ses effets de discours. Le *N'zassa discursif* serait un fait linguistique qui révèle la capacité d'un dépassement de soi pour aller au-delà des limites d'un savoir-faire discursif : le savoir dire du locuteur.

Pour atteindre les objectifs et vérifier les hypothèses, l'étude s'appuie sur les théories et méthodes d'étude sémantique et pragmatique pour éclairer le sens et l'articulation du *N'zassa discursif*, au travers de l'analyse d'un corpus afin d'établir la nuance entre ce concept et les notions d'emprunt et de néologisme. Le travail est élaboré en trois parties : la première passe en revue les notions d'emprunt et de néologisme. Elle convoque par ailleurs le développement sur le concept de *N'zassa* discursif pour montrer que c'est un concept englobant qui prend en compte les emprunts et néologismes. La deuxième partie présente quelques extraits de discours *n'zassa* pour montrer son fonctionnement et son intérêt. La dernière partie relève quelques valeurs et effets de sens de ce discours pour le présenter comme un choix esthétique langagier et fonctionnel en francophonie.

## 1. Cadre notionnel

Dans les études linguistiques, les notions d'emprunt, de néologisme ou même d'interférence se superposent très souvent dans une confusion sémantique. En effet, « depuis que le français existe, il n'a cessé d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de donner de sens nouveaux aux mots déjà en usage » Grevisse (2016 ; p.158). Ces nouvelles unités linguistiques, considérées comme des néologismes ou des emprunts, s'intègrent dans des circonstances diverses. Quelles différences peut-on établir entre ces notions pour plus d'éclairage?

### 1.1. La Notion d'emprunt

De façon générale, le mot emprunt vient du verbe emprunter qui veut dire prendre ailleurs pour en faire sien à un moment donné. En linguistique, l'emprunt se traduit par le fait qu'une langue accueille une autre langue dans son système. Jean Dubois et al. (1994, 2012 ; 177) affirment « qu'il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existe précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. » Ils précisent que « l'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue A » (idem). Selon Grevisse (2016 ; p.162) « l'emprunt est un lexème ou un mot qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à une autre langue dont le prestige est grand ». Dans ce cas, ce qui pousse le locuteur à l'emprunt, c'est l'admiration, l'envie de parler et de faire comme l'autre. Ainsi l'emprunt se fait sous l'influence de la langue qui jouit du prestige. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'emprunt du français à l'anglais comme l'indique Grevisse (2016 ; p.165) : « c'est à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle que l'admiration pour le régime politique anglais va provoquer une véritable anglophilie. On imite les façons de vivre des Anglais et on leur emprunte leurs mots : *week-end, Whisky, spleen, standing*, etc. ». Et, quand des langues sont en contact direct comme le français et l'italien, sous

l'influence des manières de vivre, elles peuvent s'emprunter des mots. Le français a, par exemple, emprunté à l'italien : *caleçon, parasol, carnaval* etc. Quant à l'emprunt aux autres langues qui n'ont aucun rapport de rapprochement avec le territoire français, il s'est fait par des intermédiaires. Par exemple, pendant la colonisation, le portugais a donné au français des mots qui désignent des réalités exotiques de l'Afrique, de l'Asie, du Brésil comme : *fétiche, pintade, ananas, tapioca, acajou* etc. Et ce qu'on emprunte facilement, ce sont des noms, des verbes, des adjectifs Grevisse (2016 ; p.167). Au regard des définitions et des exemples, on peut conclure que ce qui caractérise et définit l'emprunt, c'est le fait qu'il est intégré, ou qu'il est sur le point d'être intégré dans la langue d'accueil. L'intégration de l'emprunt se faisant de manières très diverses selon des processus variés.

## 1.2. La Notion de néologisme

Le néologisme relève de la néologie qui désigne « le processus continu de formation des nouvelles unités lexicales (mots ou combinaisons) d'une langue [...]. La néologie est liée à la nécessité de dénommer les nouveaux concepts et les nouvelles réalités [...] elle s'effectue d'une manière volontariste par les écrivains et savants » (P. Charaudeau, D. Maingueneau 2002 ; p.400). Dans ce processus, on a la néologie de sens et de forme. Au niveau du sens, un signifiant peut être pourvu d'un nouveau sens par métaphore, métonymie etc. Exemple : boire un verre, par métonymie on prend le contenant pour le contenu. Quant à la néologie de forme, c'est une création de nouveaux signifiants qui se fait par dérivation : maisonnette, composition : sans-papiers, Troncation ou siglaison : SDF (sans domicile fixe) etc. Le mot néologisme fait en général appel au sentiment des usagers qui reconnaissent le mot comme non intégré au lexique selon Grevisse (2016 ; p.158). Le néologisme est dû à la nécessité de désigner une réalité ou un concept nouveaux ou des choses connues sous des appellations plus efficaces. L'emploi des néologismes répond à une nécessité de désignation nouvelle ou particulière qui permet à l'usager de se distinguer des usagers ordinaires de la langue. En somme, toutes ces définitions montrent que la néologie est un processus lié à la nécessité de nommer les nouveaux concepts et les nouvelles réalités comme indiqué par Jean Dubois et al. (1994, 2012 ; 322) : « une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant - signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. Cette nouveauté correspond en général à un sentiment spécifique chez les locuteurs. C'est un concept relatif et opératoire ».

En Afrique francophone, le conflit linguistique et surtout culturel, qui semble inévitable pour les écrivains parce que issus de deux systèmes linguistiques, conduit ces derniers, très souvent, à introduire dans leurs romans les langues africaines pour nommer les choses de chez eux, de leurs sociétés. Ils élaborent un discours qui

intègre dans le système de la langue française des éléments linguistiques qui révèlent en partie cette situation de bilinguisme. De toute logique, ces expressions sont qualifiées de néologismes, puisqu'elles nomment et présentent des réalités d'un univers différent du français. Mais, la question est de savoir : quand bien même le signe linguistique semble nouveau par la désignation pour l'usager francophone, le signifiant et le signifié présentent-ils toujours effectivement une réalité nouvelle ? Par exemple quand dans une réplique, un personnage de l'écrivain Adiaffi dit ceci :

« - N'da Tê, méfie-toi, on ne peut pas être un pur et un dur à la fois. [...] Tu ne peux pas être à la fois le jour et la nuit. Ce n'est pas possible. **Dieu, Gnamien, Lago** n'a pas créé ainsi le monde. [...] »

« Dieu ! Gnamien ! Lago ! Owo ! Bale ! Zeu ! Comment en sommes-nous arrivés là ? Et comment nous en sortirons-nous ? » (Les naufragés de l'intelligence pp.33-34 ; 98).

Dans ces extraits, les mots *Gnamien, lago, Owo, Bale, Zeu* désignent-ils une réalité autre que **Dieu** ? La réponse est non. L'écrivain choisit tout simplement de nommer **Dieu** successivement, en français, en langues agni, bété, ébrié, gouro et attié (des langues ivoiriennes). Dans ce cas de figure, peut-on parler de néologisme, quand on sait que le sujet parlant ne désigne pas une réalité nouvelle, mais une même réalité **Dieu** dans différentes langues grâce au procédé de la reprise, pour une variation du dire, pour insister, pour mieux exprimer son indignation ? On retrouve le même phénomène dans l'exemple ci-dessous : les mots *Agniso ! Agniso ! Agnitiè !* ne sont qu'une répétition de *Respect !* énoncé en français

« Dire que jadis les élèves avaient pour leurs professeurs, véritables éveilleurs de conscience, un respect quasi religieux. **Respect ! Respect !** Respecter les aînés ! **Agniso ! Agniso ! Agnitiè !** N'est-ce pas l'une des grandes valeurs de l'éducation des sociétés africaines [...] » (idem p173)

On pourrait multiplier les exemples et conclure que désigner autrement, dans une autre langue une même réalité, n'est pas de la néologie ; puisque le néologisme permet de désigner une réalité nouvelle ou un concept nouveau. Alors, comment peut-on qualifier cette forme de discours ?

### 1.3. Le concept *N'zassa Discursif*

Le *N'zassa*, originellement, « est un pagne africain, une sorte de tapisserie qui rassemble, qui récupère des petits morceaux perdus chez les tailleurs pour en faire un pagne multi-pagne, un pagne caméléon qui a toutes les couleurs » (J. M. ADIAFFI 2000 ; p.C353). À l'image de cette étoffe, le discours peut être construit avec des lexèmes de langues différentes. Les discours de beaucoup d'écrivains et chanteurs africains en langue française sont un mélange du français et des langues africaines, à l'image de ce pagne. La langue endogène pénètre le système (la structure) de la langue française véhiculaire déjà codifiée, pour une variation du dire ou pour employer le mot juste qui permet de désigner une réalité culturelle ou sociale

africaine. La langue non véhiculaire, qui jouit de ce privilège, est alors valorisée, puisque c'est elle qui pénètre le système d'une langue véhiculaire d'envergure comme le français ou l'anglais. En effet, pour ce discours *n'zassa*, les lexèmes en langue africaine sont utilisés par le locuteur à son initiative selon son besoin du moment. Le *N'zassa* discursif est donc d'abord un discours unique selon le besoin de son locuteur. Le lexème endogène peut désigner une réalité nouvelle ou révéler un autre signifiant d'une réalité existante. Dans ce cas, le rapport entre le signifiant et le signifié n'est pas nouveau. Le locuteur ne fait que révéler une autre possibilité du dire au travers de la langue de communication internationale. Et ici, on note que les rapports sont inversés : c'est la langue de prestige qui intègre des langues méconnues. Et comme le dit Adiaffi : « selon l'émotion, je choisis le « genre », le langage qui m'apparaît exprimer avec plus de force, plus de puissance ce que je ressens intimement dans mon rapport érotique avec l'écriture » (ADIAFFI 2002 ; p. C353). Le discours est donc personnalisé, identitaire, car le *N'zassa* discursif relève de la seule volonté du locuteur de désigner les réalités de son environnement avec les mots qui conviennent et qui traduisent la force du dire. Par exemple, dans cet extrait, quand le sujet parlant dit :

« **Akoua Mando Sounan** (je n'ai pas trouvé un homme humain). Debout ! Debout ! **Djassou !** » (Adiaffi 2000, pp. 99-100),

Le locuteur décide d'une dénomination unique qui relève de son imagination, de sa création. D'abord, *Akoua Mando Sounan* qu'il explique dans une glose métalinguistique et ensuite **Djassou ! (Debout !)** qu'il dit dans sa langue, qui n'est qu'une simple répétition dans sa langue pour donner de la force à son discours.

De ce qui précède, on peut noter que le *N'zassa* discursif est bien un concept qui va au-delà des notions d'emprunt linguistique et de néologisme qui répondent à des exigences de reconnaissance, d'un besoin de création de mots nouveaux et à des normes de définitions. Le *N'zassa* est un concept englobant qui prend en compte les emprunts, les néologismes, les argots etc. Avec le *N'zassa*, on voit bien que le locuteur s'inscrit dans un processus pour faire évoluer la langue et montrer les modes d'expression pour tous ceux qui parlent une même langue et qui sont d'origines diverses. Cette forme de parler semble difficile à adopter quand on sait que la langue est définie comme un moyen de communication et que le *N'zassa* discursif ne peut fournir deux usages individuels absolument semblables. Et pourtant, en dépit des diversités, l'intercompréhension reste néanmoins assurée. Les procédés qui sont utilisés pour se faire comprendre de l'autre et permettre à chacun de s'adapter à son interlocuteur sont nombreux et efficaces : procédé de répétition, de reprise, d'accumulation etc. Et généralement, l'interlocuteur peut faire appel à la situation et au contexte ou user de son être conscient normalement attentif à comprendre ce qui est dit, et sans toujours tenir compte de la manière dont cela est dit.

En somme les définitions et les exemples montrent clairement que les différents concepts emprunt, néologisme et *N'zassa* discursif convoquent des situations discursives différentes.

## 2. Analyse de quelques exemples de discours *n'zassa*

L'analyse lexico-sémantique, syntaxique et pragmatique de quelques extraits des romans des écrivains Jean-Marie Adiaffi et Ahmadou Kourouma permet de mettre en lumière ce qu'est le *N'zassa* discursif. Cette analyse éclaire le processus d'élaboration du discours *n'zassa*, en révèle ses procédés et son intérêt. Ainsi, on note par exemple que par le procédé de *connexion* : assemblage, combinaison ou liaison de différents termes, on peut construire un discours *n'zassa*. La connexion étant, selon Tesnière, «*la relation qui existe entre deux mots d'une même phrase. L'ensemble des connexions constitue la structure de la phrase* » (Jean Dubois et al 2012, p110). Au regard du corpus, on note que les expressions endogènes s'intègrent dans le discours énoncé en langue française, grâce à des artifices grammaticaux d'ordre structurel qui permettent un jeu de substitution et de combinaison comme dans cet exemple où *l'argent* est répété successivement en malinké et en agni : *wari, sika kokoré*.

«*Après l'acquisition de la puissance occulte des sorciers, il reste à arracher celle du pouvoir des pouvoirs : l'argent, wari, sika kokoré* » (LNI, P180).

Ici c'est un assemblage qui se fait par l'opération de substitution : le mot est d'abord énoncé en français, puis repris dans les langues endogènes. Il dit *l'argent* en français puis *wari*, en malinké et enfin *sika kokoré* en agni. La reprise en langue endogène du mot énoncé en français crée non seulement l'effet de surprise et de focalisation, mais surtout, elle permet d'amplifier le dire. Adiaffi comme Kourouma opèrent par substitution sur les axes paradigmatiques pour aboutir à des combinaisons syntagmatiques. Les mots des langues endogènes s'installent dans le discours sans ménagement, comme si ces écrivains les prenaient d'office pour des emprunts au sens stricte du terme. Ainsi, on peut identifier des interjections, des verbes, des noms, des qualificatifs, des phrases en langue agni ou malinké, énoncés d'abord ou pas du tout en français. L'incision des énoncés ou des mots se fait sous la forme de répétition ou de reprise du mot dans la langue d'emprunt. Ainsi, le mot emprunté s'intègre dans la langue d'accueil pour créer un nouveau système de corrélation. Par exemple dans *La carte d'identité* (LCI) on peut identifier des catégories invariables comme des interjections ou onomatopées qui permettent au sujet parlant d'exprimer une émotion spontanée, des adjectifs pour qualifier, des verbes pour exprimer des actions, des noms pour identifier des personnages sans gloses métalinguistiques :

-*Hiééé...Nanan, nous tuerons un bœuf pour fêter ça. [...] dit Ebah Ya en esquissant un pas de Mpé.*

-*Oui, ma fille... Koutoubou yé ! les cigales... Hâtons-nous, la nuit ne saurait tarder.* (LCI p.81).

Dans cet extrait, *Hiééé* (interjection : expression de joie), [na□na□] (Grand-père), *Mpé* [ε□pe] (sauter en tapant dans ses mains) (*Koutoubou yé!* [kutubuje] (interjection qui exprime l'étonnement) sont des expressions employées par le locuteur comme si le sujet interprétant comprend leurs sens. Et on peut multiplier les exemples :

-*Sapao* (c'est vrai).

- ...*Hiééé ...Mô.... Mahouooo....!* ([mo] (ma mère) [mauo] (je suis mort) expression de moquerie).

-*Okôh!* ([okô] (la particule [ô](il) [kô] (s'en aller au présent)).

-*Oda!* ([ô] (il) [da] (se coucher au présent)) (LCI p.83-84).

De ce qui précède, on voit bien que l'écrivain décide de créer l'effet de surprise et de focalisation en exprimant ses émotions dans sa langue. L'interjection *Hiééé!* est l'expression d'une vive émotion. Dans ses différents emplois dans le roman, ce seul lexème onomatopéique «*Hééé!*» traduit différentes émotions : expression d'étonnement, expression d'angoisse, expression de joie, expression de moquerie. Ici, le sujet interprétant découvre quelque chose de nouveau, s'interroge alors sur la signification et le sens de ces mots.

Chez Kourouma on note clairement les différentes classes grammaticales des mots en malinké. Par exemple, on identifie des locutions adverbiales, des substantifs qualifiants, des verbes conjugués. On a donc des syntagmes adverbiaux, des syntagmes verbaux, des syntagmes nominaux etc.

« C'était **un donson ba** (un maître chasseur) (...) c'était **un cafre** Balla était le seul bambara, **le seul cafre** du village » (**un cafre** : un incroyant).

« Il fallait voir **un ouya-ouya** comme le colonel Papa le bon pleurer à chaude larmes » (**Un ouya-ouya** : un désordonné, un incohérent).

« Ils ont lancé contre la jambe droite de maman un mauvais sort, **un koroté**, (...), **un djibo** (...) trop fort, trop puissant »

« [...] Cet accord secret, il le fallait **djogo-djogo** » (absolument). (ANO pp.16, 24,84,165)

Ici, les expressions en gras forment des syntagmes constitués de mots de la langue française et du malinké. La combinaison des lexèmes des deux langues se fait selon les règles de la grammaire française pour la réalisation d'un *N'zassa* discursif très original. Et la présence des gloses métalinguistiques permet au lecteur de saisir le sens de toutes ces constructions. Par ailleurs, avec le procédé de la dérivation, l'écrivain peut obtenir de véritables créations qui n'existent pas dans la langue française. Par exemple, avec l'adjonction en [-ant] par suffixation, il crée un participe présent qui lui permet de fustiger, avec ironie, certains comportements et agissements de la société en mutation.

« Kalifa est le maître incontesté des cloaques et des anus aurifères, allant **grenouillant, voutourant** la charogne, **crapaudant, magouillatant**, de magouillages en magouillages, constituant son royaume de liasses sacrées. » (LNI, p. 29).

« Par **mouillage** des barbes ou bakchich des douaniers » (ANO p.40).



Ici, c'est en analysant le texte qu'on découvre toute l'originalité des discours. On a des dérivations impropres comme *mouillage des barbes* (corruption), *vautourant*, *crapaudant*, *magouillatant*, obtenues aussi par le procédé de néologie. En somme, Jean-Marie Adiaffi et Ahmadou Kourouma exploitent, à leurs frais de recherches formelles, des procédés de création lexicale déjà attestés. L'usage particulier qu'ils en font dans leurs œuvres romanesques leur permet de varier le registre d'expressivité et de rendre plus original leurs discours.

### 3. Les valeurs et effets du *n'zassa* discursif

#### Valeurs du *N'zassa* discursif

Dans un processus de communication, la valeur linguistique d'un élément discursif requiert de son intérêt significatif dans le discours. Parler de la valeur du *N'zassa* discursif revient à faire une identification de ses significations, tant au niveau de sa forme que de son contenu. En linguistique, la valeur « *peut être identifiée au sème pris à l'intérieur d'une catégorie sémantique* » (Algirdas Julien GREIMAS, Joseph COURTES 1980, p.414). La valeur du *N'zassa* discursif est donc le caractère qu'il possède dans le discours ; l'interprétation qu'on peut en faire sous forme de catégorie sémantique. Dans les romans, les écrivains utilisent ce discours qui mêle la satire à la distanciation pour permettre au sujet parlant de dénoncer toutes les déviations que la société africaine engendre dans son évolution, en marquant la distance au travers du mot d'emprunt. Ce genre de discours leur permet de faire une critique acerbe qui est à la fois dénonciation et affirmation de la prétention d'un meilleur possible, sous la forme d'ironie ou d'humour. Grâce au *N'zassa* discursif, les écrivains peuvent prendre une distance vis-à-vis de leurs lecteurs et camoufler leurs émotions. Dès lors, le *N'zassa* discursif acquiert les valeurs satiriques et de distanciation. Et, c'est l'effet de surprise que crée le discours *n'zassa*, grâce à la rupture occasionnée par les expressions endogènes, qui concourt à la distanciation. Par ailleurs, ces créations expressives provoquent, en général, le rire et donc permettent aux lecteurs d'extérioriser la décharge émotionnelle liée aux situations que décrivent les écrivains. Ce qui donne au *N'zassa* discursif une valeur cathartique. Au-delà de toutes ces valeurs, le *N'zassa* discursif peut être un moyen sûr, pour les écrivains de rapprocher leurs lecteurs de leurs environnements immédiats, afin de les amener à mieux appréhender les réalités socioculturelles africaines. Car, faire du *N'zassa* discursif, c'est traduire une réalité sémantique, une forme de pensée, selon un contexte socioculturel. C'est une pratique discursive qui a donc une valeur sociale. D'ailleurs, les différentes expressions, qui sont des créations et qui traduisent, très souvent, les niveaux de langue et les positions sociales des locuteurs (les personnages des romans), montrent bien cette valeur sociale du *N'zassa* discursif; étant donné que la langue subit la pression des

mutations sociales et connaît des modifications, pour s'adapter aux réalités nouvelles. Et, la création d'un lexique nouveau, dans le cadre de l'appropriation du français, relève d'un exercice intellectuel qui repose sur la volonté du locuteur de s'affranchir des normes du français, et de montrer le riche potentiel en matière de culture ou d'expressions mieux adaptées, pour décrire le vécu quotidien des africains. Bref, le *N'zassa* discursif permet de réhabiliter certaines langues, d'enrichir le patrimoine linguistique du français et de partager les savoirs. Il a aussi une valeur rhétorique, stylistique et esthétique car dans une expression plurielle et diversifiée, le *N'zassa* contribue à la variation du dire. Au-delà de toutes ces valeurs identifiées, quels effets cette forme discursive peut-elle produire dans un discours ?

### 3.1. Effets du *N'zassa* discursif

L'effet est « *l'impression de réalité produite* » (A.J. GREIMAS et J. COURTES 1993, p.116). En d'autres termes, l'effet est relatif au résultat du discours d'un locuteur sur son interlocuteur ou sur son auditoire. L'effet relève aussi bien des mots que de l'organisation du discours. Au regard des textes des deux écrivains, on pourrait identifier les effets du ridicule à travers la grossièreté et les mots en langue endogène qui dégagent de l'humour. On note aussi les effets d'exagération et de dramatisation, avec les constructions paradigmatiques et syntagmatiques impressionnantes engendrées par les répétitions, anaphores, reprises et accumulations qui assurent, dans leur majorité, les effets rythmiques et d'amplification. Ces effets stylistiques d'amplification résident dans les constructions phrastiques et phraséologiques qui rendent la représentation plus vivante, et surtout le sentiment affectif des sujets communicants, en rapprochant le lecteur étroitement de leur champ de référence ou de l'imaginaire socioculturel de l'écrivain. En effet, les images produites à travers les constructions *n'zassa* traduisent mieux le monde que l'écrivain connaît, et qui ne se donne pas comme une évidence ; le *N'zassa* produit donc un effet de réel. Grâce au *N'zassa* discursif, le sujet parlant arrive à établir des comparaisons, ou à construire des métaphores, avec des images cocasses qui produisent des effets de focalisation et surtout d'amplification avec un rythme imprégné par la ponctuation comme on peut le voir dans cet extrait :

« Les billets enlacés dansaient l'**Abôdan**, le **Mapouka** serré, le **Zouglou**, la danse philosophique des pauvres. Boglo Koffi, le misérable, le pitoyable **Aouvo sounan**, **Yalé sounan**. **Aouvo bla**, **Aouvo bian**, la femme pitoyable, l'homme-pitié, la femme-pitié, **Bakan Aouvo**, l'enfant-pitié, abandonné par d'indignes parents d'une société indigne » (LNI, p.190).

Dans ce passage, grâce au procédé d'accumulation, l'écrivain libère ses sentiments dans des expressions ironiques qui traduisent aussi bien sa compassion que son indignation. L'accumulation des mots, des expressions, qui sont plus ou moins des

créations de l'écrivain, sublime son discours et lui permet de dédramatiser la misère du quotidien. En effet, il s'agit ici de compositions de mots français « *l'homme-pitié, la femme-pitié* » qui, sur le plan syntaxico-sémantique, ne répondent à aucune logique française. L'effet produit par ce mélange de mots agni : *Aouvo sounan*, de mots composés : *l'homme-pitié* est la fascination.

En somme, en prenant en compte les valeurs et les effets rhétoriques du *N'zassa* discursif, et en y ajoutant ce qu'on pourrait nommer « la fonction symbolique » qui confère au mot négro-africain un véritable réseau de significations, le *N'zassa* discursif apparaît comme un moyen sûr pour assurer la variabilité du dire. Il pourrait être considéré, dans une approche globale, comme un parler possible dans la sphère de la francophonie.

## CONCLUSION

Le désir d'innover, de créer, de s'appropriier la langue française, de s'affranchir des règles rigides de cette langue, de faire la promotion des langues endogènes, a amené certains écrivains à transgresser, quelques fois, des règles énonciatives, grammaticales, syntaxiques et même rhétoriques qui assurent la compréhension de l'énoncé. Cependant, cette initiative courageuse comporte beaucoup d'avantages. Le *N'zassa* discursif confère aux textes d'Adiaffi et de Kourouma leur truculence et il apparaît comme une expressivité novatrice. Dès lors, même si certains puristes semblent scandalisés par l'africanisation de la langue française, faire du *N'zassa* dans le discours permet de révéler quelque chose de particulier à l'autre. Chez les deux écrivains, les images cocasses de métaphores, de comparaisons, d'hyperboles et d'autres expressions imagées qualifiées en langues endogènes, puisées dans tous les domaines de la vie en Afrique dans ses espaces réels, sont des savoirs originaux d'un autre imaginaire qui enrichissent le lecteur. Les écrivains empruntent certes à la langue africaine des mots pour élaborer ces discours truculents, cependant, les lexèmes en langue africaine qu'ils introduisent dans leurs discours ne peuvent pas être qualifiés dans l'absolu, et dans leurs rapports signifiant-signifié, d'emprunts ou de néologismes. Le « *N'zassa discursif* » est l'expression qui caractérise dans l'exactitude les emprunts aux langues africaines dans les romans de langue française. Il permet une expression diversifiée pour une francophonie plurielle, il est digne d'intérêt pour l'enrichissement de la langue française et pour le partage des savoirs en francophonie.

## Bibliographie

- Adiaffi Jean-Marie (1980). *La carte d'identité*. Abidjan, CEDA, 159 P.
- Adiaffi Jean-Marie (2000). *Les naufragés de l'intelligence*. Abidjan, CEDA, 325 P.
- Ahmadou Kourouma (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris, Edition du Seuil, 233P.

- Benveniste Emile (2012). *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris, Gallimard, 351P.
- Charaudeau Patrick (2010). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette, 927 P.
- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions Seuil, 661P.
- Dubois Jean et Al (2012). *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Edition Larousse, 514 P.
- Ferdinand de Saussure (2014). *Cours de linguistique générale*, Paris, Editions Payot, 520p.
- Greimas Algirdas Julien, Courtes Joseph (1980). *SEMIOTIQUE Dictionnaire Raisonné de la Théorie du Langage*, Paris, Hachette, Collection n° 12, 422P.
- Grevisse Maurice, Goosse André (2016). *Le Bon usage*. 16<sup>ème</sup> édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 1750 p.
- Martinet André (2012). *Eléments de linguistique générale*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, Cursus, 223 P.
- Paveau Marie-Anne, SARFATI Georges-Elia (2010). *Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, Collection U. Lettres-Linguistique, 256 P.
- Reboul Anne, Moeschler Jacques (2005). *Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 220 P.
- Tamba Irène (2007). *La sémantique, Que sais-je?* cinquième édition. Paris, PUF, 126 P.